



LA DEVIATION D'EVREUX, un chantier respectueux de l'environnement



La déviation sud-ouest d'Evreux traverse des milieux naturels variés où les enjeux de protection de la faune, de la flore et de la ressource en eau sont importants. La forêt d'Evreux ou encore la vallée de l'Iton abritent en effet des espèces animales et végétales remarquables, identifiées dans le cadre des études du projet et prises en compte dans sa conception. La vallée de l'Iton est par ailleurs un site riche en eaux superficielles comme en eaux souterraines, et constitue notamment une importante source d'alimentation en eau potable pour l'agglomération ébroïcienne.

L'opération d'infrastructure est donc encadrée par des prescriptions exigeantes et adaptées pour garantir la préservation de ces multiples ressources naturelles, et les acteurs du chantier agissent dans le strict respect de ces exigences.

LA PROTECTION DE L'EAU

Exécutés pour partie à proximité des captages d'eau potable de la vallée de l'Iton, les travaux de la déviation sud-ouest se déroulent sous le contrôle des services de la Police de l'Eau et suivant des modalités constructives spécifiquement validées par un hydrogéologue agréé, désigné par l'Agence Régionale de Santé.

En particulier, la plate-forme de préfabrication du pont-rail a été conçue et réalisée de manière à être étanche, afin d'éviter toute migration d'une pollution accidentelle vers le sous-sol.

Pour veiller à l'absence d'incidence du chantier sur la qualité des eaux distribuées, un suivi continu des niveaux de turbidité à la sortie des captages est assuré en coordination avec le Grand Evreux Agglomération, gestionnaire du service de l'eau. En cas de dépassement des seuils autorisés, le chantier serait immédiatement interrompu. Mais depuis le démarrage des travaux en avril 2014, un tel cas de figure ne s'est pas produit.

De la même façon, la qualité des eaux superficielles qui s'écoulent dans l'Iton est surveillée régulièrement, à travers la mesure périodique de divers indices faunistiques et physico-chimiques.

LA PRESERVATION DES ESPECES

Afin d'éviter, réduire, ou à défaut compenser les effets du projet d'infrastructure sur les espèces végétales et animales, de multiples mesures sont engagées.

La plus importante parmi celles déjà mises en œuvre est l'aménagement du secteur de la Queue d'Hirondelle à Evreux : précédemment à vocation agricole, cet ensemble de 35 hectares a en effet fait l'objet d'une opération de reboisement en décembre 2014 et janvier 2015. Sur 25 de ces 35 hectares, 37000 arbres ont ainsi été plantés, constituant à terme un boisement dense et diversifié en essences. Aux abords immédiats de ce boisement, des milieux dit « ouverts » sont volontairement maintenus pour créer une mosaïque d'habitats naturels et favoriser la diversité des espèces.





A proximité du chantier, des mesures de balisage voire de barrières sont mises en œuvre pour protéger les habitats et les espèces sensibles.

Une bâche de protection a notamment été installée de part et d'autre de la zone déboisée, pour empêcher l'accès au chantier par les batraciens et éviter ainsi tout risque d'écrasement.

Des accords sont par ailleurs établis avec des partenaires environnementaux pour assurer le suivi des espèces animales présentes en forêt d'Evreux, durant toute la durée du chantier.

La mise en œuvre des mesures environnementales est supervisée par une équipe d'ingénieurs écologues. L'ensemble des engagements pris par l'Etat, maître d'ouvrage de la déviation, pour assurer la bonne intégration du projet dans son environnement naturel et humain, est présentée dans un dossier complet consultable sur le site internet dédié :

www.deviation-evreux.fr, rubrique « les engagements ».